



Tel : 03-88-38-10-24  
Fax : 03-88-38-06-87

# BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES N° 271

A O U T 2 0 1 3

## PIQUE NIQUE SUR LA RD 422



La RD 422, tronçon rue de Saverne, étant coupé totalement à la circulation le jeudi 15 août 2013, et comme mentionné dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, la Municipalité vous propose de se retrouver devant la Mairie pour un verre de l'amitié à 11h00.

Des garnitures champêtres (bancs et tables) seront également mis à disposition pour pouvoir ensemble, chacun à sa convenance et selon son désir, pique niquer sur la RD 422.

Ce pique nique sera réalisé sous la forme d'une auberge espagnole où chacun mange ce qu'il a apporté.

Le beau temps sera avec nous.... Alors rendez-vous devant la Mairie.

Venez nombreux..., Une occasion unique à ne pas manquer.....

## CONGES DE LA BIBLIOTHEQUE

Les horaires d'été de la Bibliothèque sont les suivants :

Du 1<sup>er</sup> Juillet au 1<sup>er</sup> août 2013  
Mardi de 17h00 à 19h00  
Samedi de 10h00 à 12h00

Fermeture de la Bibliothèque : du 1<sup>er</sup> au 15 Août 2013



## SORTIE NOCTURNE :

Le **vendredi 30 août 2013 à 19h00**, promenade nocturne du site classé du Jesselsberg, départ devant l'église Saint Maurice.



Découvrez le Jesselsberg, toute une richesse de paysage, de faune et de flore à votre portée et une vision d'un panorama nocturne des communes voisines et du vignoble.



Le retour est prévu vers 22h00 après un verre de l'amitié à la fontaine de Holtzbrunnen.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à :

**Mairie de Soultz-les-Bains : 03 88 38 10 24**

## CHANTIER RD 422 :

En cas de problème, de questionnement, n'hésitez pas à nous contacter pour toutes les questions relatives à ce chantier :

- par téléphone : 03 88 38 10 24
- par mail : [mairie@soultz-les-bains.fr](mailto:mairie@soultz-les-bains.fr)
- par courrier ou en mairie aux heures d'ouverture
- aux réunions de chantier tous les jeudis matin à partir de 8 heures
- en prenant contact avec les chefs de chantier sur site



**Le Maire,**

**Guy SCHMITT**

### **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

#### **Permanence du Secrétariat**

*Lundi à vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00*

*Mercredi : de 14 h 00 à 17 h 00*

#### **Permanence du Maire et des Adjoint**

*Mardi de 19 h 30 à 20 h 30*

*Vendredi sur rendez-vous*